

AS 2

STIHL



2 - 5

Prescriptions de sécurité



Table des matières

1	Informations concernant les présentes Prescriptions de sécurité.....	2
2	Explications préliminaires.....	2
3	Prescriptions de sécurité.....	2
4	Caractéristiques techniques.....	5
5	Mise au rebut.....	5

1 Informations concernant les présentes Prescriptions de sécurité

1.1 Documents applicables

Les consignes de sécurité locales sont à respecter.

- ▶ En plus des présentes consignes de sécurité, il faut lire, bien comprendre et conserver les documents suivants :
 - Notice d'emploi du produit STIHL à batterie
 - Notice d'emploi du chargeur STIHL
 - Information de sécurité concernant les batteries STIHL et les produits STIHL à batterie intégrée : www.stihl.com/safety-data-sheets

1.2 Marquage des avertissements dans le texte



AVERTISSEMENT

- Attire l'attention sur des dangers qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles.
 - ▶ Les mesures indiquées peuvent éviter des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

- Attire l'attention sur des dangers pouvant causer des dégâts matériels.
 - ▶ Les mesures indiquées peuvent éviter des dégâts matériels.

2 Explications préliminaires

2.1 Indications sur le fabricant

ANDREAS STIHL AG & Co. KG

Badstraße 115

D-71336 Waiblingen

Téléphone : +49 7151 26-0

Téléfax : +49 7151 26-11 40

E-mail : info@stihl.de

www.stihl.com

2.2 Symboles

Les symboles qui peuvent être appliqués sur la batterie ont les significations suivantes :



Le chiffre situé à côté du symbole indique la capacité énergétique de la batterie suivant la spécification du fabricant des cellules. À l'utilisation pratique, la capacité énergétique réellement disponible est inférieure.



Ne pas jeter le produit avec les ordures ménagères.

3 Prescriptions de sécurité

3.1 Symboles d'avertissement

Respecter les consignes de sécurité et les mesures à prendre.



Il est nécessaire de lire, de bien comprendre et de conserver précieusement la Notice d'emploi.



Préserver la batterie de la chaleur et du feu.



Ne pas plonger la batterie dans un liquide.

3.2 Utilisation conforme à la destination

Une batterie STIHL AS fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement de produits STIHL à batterie.

Il est permis d'utiliser la batterie par temps de pluie.

La batterie se recharge avec un chargeur STIHL AL 1, AL 5 ou AL 5-2.

▲ AVERTISSEMENT

- L'utilisation de la batterie avec des machines ou des chargeurs qui ne sont pas expressément autorisés par STIHL pour cette batterie risque de causer des incendies et des explosions. Cela peut causer des dégâts matériels et des personnes risquent de subir des blessures graves, voire mortelles.
 - ▶ Utiliser la batterie STIHL AS avec un produit à batterie STIHL.
 - ▶ Recharger la batterie avec un chargeur STIHL AL 1, AL 5 ou AL 5-2.

- Si la batterie n'est pas utilisée conformément à la destination prévue, cela peut causer des dégâts matériels et des personnes risquent de subir des blessures graves, voire mortelles.
 - ▶ Utiliser la batterie comme décrit dans les présentes Prescriptions de sécurité.

3.3 Exigences posées à l'utilisateur

▲ AVERTISSEMENT

- Les personnes qui n'ont pas reçu de formation adéquate ne peuvent pas reconnaître ou évaluer les dangers de la batterie. L'utilisateur ou d'autres personnes risquent de subir des blessures graves, voire mortelles.
 - ▶ Il est nécessaire de lire, de bien comprendre et de conserver précieusement la Notice d'emploi.



- ▶ Si l'on confie la batterie à une autre personne : il faut lui remettre aussi l'Information de l'utilisateur jointe à la livraison de la batterie.
- ▶ Au moindre doute : consulter un revendeur spécialisé STIHL.
- ▶ S'assurer que l'utilisateur remplit les conditions suivantes :
 - L'utilisateur est reposé.
 - L'utilisateur dispose de toute l'intégrité physique, sensorielle et mentale requise pour être capable de manipuler correctement la batterie et de travailler avec la batterie. Si l'utilisateur ne dispose pas de toute l'intégrité physique, sensorielle et mentale requise, il ne doit travailler avec cet équipement que sous la surveillance d'une personne responsable ou après avoir reçu, de cette personne responsable, toutes les instructions nécessaires.
 - L'utilisateur est capable de reconnaître et d'évaluer les dangers de la batterie.
 - L'utilisateur est majeur ou bien l'utilisateur faisant un apprentissage professionnel travaille sous la surveillance d'un instructeur conformément aux dispositions nationales applicables.
 - Avant d'utiliser la batterie pour la première fois, l'utilisateur a reçu les instructions nécessaires, du revendeur spécialisé STIHL ou d'une autre personne compétente.
 - L'utilisateur ne se trouve pas sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments.

3.4 Zone de travail et environnement

▲ AVERTISSEMENT

- Des passants, des enfants ou des animaux ne peuvent pas reconnaître et évaluer les dangers de la batterie. Des passants, des enfants ou des animaux risquent d'être grièvement blessés.
 - ▶ Veiller à ce que des passants, des enfants ou des animaux ne s'approchent pas.
 - ▶ Ne pas laisser la batterie sans surveillance.
 - ▶ Veiller à ce que des enfants ne puissent pas jouer avec la batterie.
- La batterie n'est pas protégée contre toutes les influences de l'environnement. Si la batterie est exposée à certaines influences de l'environnement, la batterie risque de prendre feu, d'exploser ou de subir des endommagements irréparables. Des personnes peuvent être grièvement blessées et des dégâts matériels peuvent survenir.



- ▶ Préserver la batterie de la chaleur et du feu.
- ▶ Ne jamais jeter la batterie au feu.



- ▶ Ne pas charger, utiliser ou ranger la batterie à des températures inférieures ou supérieures à la plage de températures indiquée, 4.2.
- ▶ Ne pas plonger la batterie dans un liquide.
- ▶ Tenir la batterie à l'écart de petits objets métalliques.
- ▶ Ne pas soumettre la batterie à une forte pression.
- ▶ Ne pas exposer la batterie aux micro-ondes.
- ▶ Tenir la batterie à l'écart des produits chimiques et des sels.

3.5 Bon état pour une utilisation en toute sécurité

La batterie se trouve en bon état pour une utilisation en toute sécurité si les conditions suivantes sont remplies :

- La batterie ne présente aucun endommagement.
- La batterie est propre et sèche.
- La batterie fonctionne et n'a subi aucune modification.

▲ AVERTISSEMENT

- Si la batterie n'est pas dans l'état impeccable requis pour la sécurité, elle n'est plus en état de fonctionner en toute sécurité. Des personnes risquent d'être grièvement blessées.
 - ▶ Ne travailler qu'avec une batterie qui ne présente aucun endommagement et fonctionne correctement.
 - ▶ Ne pas recharger une batterie endommagée ou défectueuse.
 - ▶ Si la batterie est encrassée : nettoyer la batterie.
 - ▶ Si la batterie est mouillée ou humide : faire sécher la batterie,  4.3.
 - ▶ N'apporter aucune modification à la batterie.
 - ▶ N'introduire aucun objet dans les orifices de la batterie.
 - ▶ Ne pas court-circuiter les contacts de la batterie avec des objets métalliques.
 - ▶ Ne pas ouvrir la batterie.
 - ▶ Remplacer les étiquettes d'avertissement usées ou endommagées.
- En cas d'endommagement de la batterie, du liquide peut s'écouler. Si le liquide entre en contact avec la peau ou les yeux, il peut causer une irritation de la peau ou des yeux.
 - ▶ Éviter tout contact avec ce liquide.
 - ▶ En cas de contact accidentel avec la peau : les surfaces de la peau touchées doivent être savonnées et lavées à grande eau.
 - ▶ En cas de contact accidentel avec les yeux : se rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- Une batterie endommagée ou défectueuse peut dégager une odeur inhabituelle ou de la fumée, ou s'enflammer. Cela peut causer des dégâts matériels et des personnes risquent de subir des blessures graves, voire mortelles.
 - ▶ Si la batterie dégage une odeur inhabituelle ou de la fumée : ne pas utiliser la batterie, la tenir à l'écart de toute matière inflammable.
 - ▶ Si la batterie brûle : essayer d'éteindre la batterie avec un extincteur ou de l'eau.

3.6 Transport

▲ AVERTISSEMENT

- La batterie n'est pas protégée contre toutes les influences de l'environnement. Si la batterie est exposée à certaines influences de l'environnement, elle risque d'être endommagée et cela peut causer des dégâts matériels.

- ▶ Ne pas transporter une batterie endommagée.
- ▶ Si une sacoche est jointe à la livraison : transporter la batterie dans la sacoche jointe à la livraison.
- Au cours du transport, la batterie risque de se renverser ou de se déplacer. Cela risque de blesser des personnes et de causer des dégâts matériels.
 - ▶ Emballer la batterie de telle sorte qu'elle ne puisse pas se déplacer à l'intérieur de son emballage.
 - ▶ Assurer l'emballage de telle sorte qu'il ne puisse pas se déplacer.

3.7 Remisage

▲ AVERTISSEMENT

- Les enfants ne peuvent pas reconnaître et évaluer les dangers de la batterie. Les enfants risquent de subir des blessures graves.
 - ▶ Conserver la batterie hors de portée des enfants.
- La batterie n'est pas protégée contre toutes les influences de l'environnement. Si la batterie est exposée à certaines influences de l'environnement, la batterie risque de subir des endommagements irréparables.
 - ▶ Conserver la batterie au propre et au sec.
 - ▶ Conserver la batterie dans un local fermé.
 - ▶ Conserver la batterie séparément du produit.
 - ▶ Si l'on veut laisser la batterie dans le chargeur : débrancher la fiche secteur et conserver la batterie avec un niveau de charge compris entre 40 % et 60 % (2 DEL allumées de couleur verte).
 - ▶ Ne pas ranger la batterie à des températures inférieures ou supérieures à la plage de températures indiquée,  4.2.

3.8 Nettoyage, entretien et réparation

▲ AVERTISSEMENT

- Un nettoyage avec des détergents agressifs, un jet d'eau ou des objets pointus peut endommager la batterie. Si la batterie n'est pas nettoyée comme il faut, il est possible que des composants ne fonctionnent plus correctement et que des dispositifs de sécurité soient mis hors service. Des personnes risquent d'être grièvement blessées.
 - ▶ Utiliser la batterie comme décrit dans la Notice d'emploi du produit à batterie.

- Si la batterie n'est pas entretenue ou réparée comme il faut, il est possible que des composants ne fonctionnent plus correctement et que des dispositifs de sécurité soient mis hors service. Des personnes risquent de subir des blessures graves, voire mortelles.
 - ▶ Ne pas effectuer soi-même la maintenance ou la réparation de la batterie.
 - ▶ Si une maintenance ou une réparation de la batterie s'avère nécessaire : consulter un revendeur spécialisé STIHL.

4 Caractéristiques techniques

4.1 Batterie STIHL AS

- Technologie de batterie : lithium-ion
- Tension : 10,8 V
- Capacité en Ah : voir plaque signalétique
- Capacité énergétique en Wh : voir plaque signalétique
- Poids en kg : voir plaque signalétique

4.2 Limites de température



AVERTISSEMENT

- La batterie n'est pas protégée contre toutes les influences de l'environnement. Si la batterie est exposée à certaines influences de l'environnement, la batterie risque de prendre feu ou d'exploser. Des personnes peuvent être grièvement blessées et des dégâts matériels peuvent survenir.
 - ▶ Ne pas recharger la batterie à une température inférieure à - 20 °C ou supérieure à + 50 °C.
 - ▶ Ne pas utiliser la batterie à une température inférieure à - 20 °C ou supérieure à + 50 °C.
 - ▶ Ne pas ranger la batterie à un endroit où elle risquerait d'être exposée à une température inférieure à - 20 °C ou supérieure à + 70 °C.

4.3 Plages de températures recommandées

Pour obtenir les performances optimales de la batterie, respecter les plages de températures suivantes :

- Recharge : de + 5 °C à + 40 °C
- Utilisation : de - 10 °C à + 40 °C
- Remisage : de - 20 °C à + 50 °C

Si la batterie est rechargée, utilisée ou rangée à des températures supérieures ou inférieures aux

plages de températures recommandées, cela peut réduire ses performances.

Si la batterie est mouillée ou humide, faire sécher la batterie pendant au moins 48 h à une température supérieure à + 15 °C et inférieure à + 50 °C, et dans un environnement avec un taux d'humidité de l'air inférieur à 70 %. Avec un taux d'humidité de l'air supérieur, le temps de séchage nécessaire peut être plus long.

4.4 REACH

REACH (enRegistrement, Evaluation et Autorisation des substances CHimiques) est le nom d'un règlement CE qui couvre le contrôle de la fabrication, de l'importation, de la mise sur le marché et de l'utilisation des substances chimiques.

Pour obtenir de plus amples informations sur le respect du règlement REACH, voir www.stihl.com/reach.

5 Mise au rebut

5.1 Mise au rebut de la batterie

Pour obtenir de plus amples informations concernant la mise au rebut, consulter les services publics locaux ou un revendeur spécialisé STIHL.

Si l'on ne respecte pas la réglementation pour la mise au rebut, cela risque de nuire à la santé et à l'environnement.

- ▶ Remettre les produits STIHL, y compris l'emballage, à une station de collecte et de recyclage, conformément aux prescriptions locales.
- ▶ Ne pas les jeter avec les ordures ménagères.

www.stihl.com

SI_001_2019_01_02

SI_001_2019_01_02